Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213500952-20260331-DELIB2026_055-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo

Délibération n°2026/055 **Séance du 21 mars 2026**

VILLE de DOL DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trente-et-un mars, à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en salle d'honneur de l'hôtel de ville, sous la Présidence de madame Charlotte GREGOIRE, **Maire.**

Présents : Mme Charlotte GREGOIRE, Maire, Mme Véronique BOSSARD-SANGUY, M. Xavier COADIC, Mme Emmanuelle DE BEAUCORPS, M. Arthur DA SILVA, Mme Stéphanie HENON, M. Jérôme DOLBOIS, Mme Chrystèle KERICHARD, M. Jean-Marie MALECOT, Mme Pauline GUENERON, M. Jean-Marie GAZENGEL, Mme Catherine BRIAND, Mme Soïzick WILLIAMS, Mme Odile JOUQUAN, M. Samuel CANTO, Mme Karine SECHE, M. Jean-Marc BERTIN, Mme Vanessa RAME-HELAINE, Mme Camille HAMM, M. Cyrille LEMONNIER, M. Denis CUCHEVAL, Mme Anne HANTRAYE, Mme Emilie DANDIN, M. Sébastien HERTEL, M. Romain GAUTIER-FOUQUET, Mme Servane HUBERT.

Représentés : Jean-René BEASSE (représenté par M. Arthur DA SILVA), Julien LEVERGNEUX (représenté par M. Jean-Marc BERTIN) et M. Paul SALARDAINE (représenté par Mme Pauline GUENERON).

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Secrétaire de Séance : Madame Stéphanie HÉNON

Objet : 5.1 Institutions et vie politique – Désignation des représentants Commission Délégation de Service Public (D.S.P)

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de désigner les délégués appelés à siéger au sein de la Commission « Délégation de Service Public » (D.S.P). Cette commission est composée, en plus du Maire, Président, de 5 délégués titulaires et 5 suppléants.

Elle précise que les textes prévoient une représentation de la Minorité, ce qui ne sera donc pas le cas puisqu'une seule liste se présentait aux élections municipales du 15 mars 2026.

Le Conseil Municipal,
entendu cet exposé et après avoir délibéré,

- Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales portant désignation par le Conseil Municipal de représentants de l'Assemblée pour siéger au sein d'organismes extérieurs.

- **DESIGNE** à l'unanimité les membres de la Commission d'appel d'offres :

- Madame le Maire, Présidente de droit ;

- Délégués titulaires :
  HENON Stéphanie.
  DA SILVA Arthur
  GAUTIER FOUQUET Romain
  COADIC Xavier
  DOLBOIS Jérôme

- Délégués suppléants :
  HAMM Camille
  GUENERON Pauline
  BOSSAZRD SANGUY Véronique
  BERTIN Jean-Marc
  MALECOT Jean-Marie

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213500952-20260331-DELIB2026_055-DE

Feuillet n°87

- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à ce dossier.

« Pour extrait, certifié conforme »

Fait et délibéré à Dol-de-Bretagne,
Le 31 mars 2026

Le Maire,
Charlotte GREGOIRE



La secrétaire de séance,
Stéphanie HÉNON

